

Réf: Dossier N° : 54700

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ASMAARN' SYLLA »

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE EN FACE DE LA
PATISSERIE PARIS BAGUETTE, 26 BP 1319 ABIDJAN 26**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 25 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ASMAARN' SYLLA » .

Objet: Equipements et travaux divers, Tous travaux en bâtiments et génie civil, Fourniture de matériel de construction, Fourniture de matériel de bureau, Import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE EN FACE DE LA
PATISSERIE PARIS BAGUETTE, 26 BP 1319 ABIDJAN 26**

GERANT: Monsieur SYLLA ISSA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25200 du 24/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22689 du 24/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

